VOUS ÊTES UN NOUVEL ARRIVANT?



Voici des étapes essentielles pour réussir votre intégration en emploi

Étape 1 : Les premières démarches d'installation

- Je consulte le guide « Apprendre le Québec » pour connaître l'ensemble des démarches d'intégration à la société québécoise. >>>
 Dès mon arrivée, je m'inscris à la séance de groupe d'une
 - demi-journée sur les « Premières démarches d'installation ». >>>
- Je fais la demande pour obtenir un numéro d'assurance sociale auprès de Service Canada. >>>
- Je fais la demande pour obtenir ma carte d'assurance maladie du Québec. >>>
- Je me renseigne sur les organismes de mon quartier pouvant m'offrir des services d'accueil et d'intégration. >>>
- Je m'informe, au besoin, sur les cours de français à temps plein, à temps partiel ou en ligne et je vérifie les critères d'admissibilité. >>>
- Je vérifie les critères d'admissibilité à la session « Objectif Intégration » pour me permettre de comprendre le monde du travail, les valeurs et les orientations culturelles de la société québécoise. >>>



Capsule vidéo : Les premières démarches d'installation

Note importante :

Il est recommandé de participer à cette session avant de poursuivre les démarches auprès d'Emploi-Québec.

Pour information ou inscription: 514 864-9191 ou 1 877 864-9191 ou www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Étape 2 : Le bilan professionnel

J'explore les possibilités d'exercer mon métier ou ma profession dans différentes régions du Québec, selon les emplois offerts.

Voici quelques pistes de réflexion :

- Quel est mon objectif professionnel (quel type d'emploi je recherche)?
- Quelles sont les compétences que j'ai acquises (études, expérience de travail)? Ont-elles un lien avec mon objectif professionnel et répondent-elles aux exigences du marché du travail?
- Mes techniques de recherche d'emploi sont-elles adéquates et à jour?

Je consulte les sites Internet suivants pour me renseigner :

- sur le marché du travail. Le site de l'Information sur le marché du travail (IMT) en ligne contient des renseignements sur les métiers et professions, les secteurs d'activité économique, les employeurs, les perspectives d'emploi par région; >>>
- sur les conditions d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés; >>>
- sur la pertinence de faire une demande d'évaluation comparative de mes études; >>>
- sur la reconnaissance des acquis et des compétences aux niveaux secondaire et collégial et pour la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre; >>>
- sur les certificats de qualification professionnelle. >>>



Capsule vidéo : Le bilan professionnel



Étape 3 : La recherche d'emploi

Selon les résultats de mon bilan professionnel, est-ce que je me considère comme prêt ou prête à intégrer un emploi?

Si oui, je poursuis mes démarches. Je consulte le site d'Emploi-Québec pour accéder à des documents et à des sites Internet liés à la recherche d'emploi ainsi qu'aux sites des organismes offrant des services d'aide à l'emploi, comme des techniques de recherche d'emploi. Je vérifie si je suis admissible à ces services.

	-	$\overline{}$	n	-		1+/	٠.
u	u	u	•	3	u	ιιc	

ш	le « Guide pratique de recherche d'emploi » >>>						
	le répertoire des organismes spécialisés er employabilité « De l'aide vers l'emploi »; >>>						
	le répertoire des ressources et d'initiatives à Montréal « L'intégration en emploi » >>>						
	les évènements, salons et foires de l'emploi; >>>						
	le répertoire Sites Internet sur l'emploi; >>>						
	je m'inscris à Placement en ligne , je publie ma candidature et je réponds à des offres d'emploi. >>>						
	Capsule vidéo : La recherche d'emploi						
Not	es:						
_							

Pour accéder à la version électronique de ce document :

www.emploiguebec.gouv.gc.ca/montreal sous Publications

	Etape 4: Le soutien pour l'integration en emploi
	Je m'informe sur les services et les outils d'Emploi-Québec qui s'adressent à l'ensemble de la population >>>
	et sur ceux qui sont offerts particulièrement aux personnes immigrantes : >>>
	le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), pour acquérir une première expérience de travail au Québec; Québec pluriel, un programme de mentorat (personnes de 35 ans ou moins).
Aut	tres services à l'intention des personnes immigrantes :
	Le programme Interconnexion (stages, réseautage, etc.); >>>>
d'ei	'ai besoin de plus d'information, je m'adresse à un centre local mploi (CLE). Je consulte le localisateur de centres locaux d'emploi ur trouver celui situé le plus près de chez moi. >>>
Au	centre local d'emploi (CLE) :
	Je consulte les documents d'information et j'utilise les équipements de la salle multiservice pour faciliter ma recherche d'emploi avec le soutien d'un agent si requis :
	Je peux obtenir un rendez-vous avec une agente ou un agent d'aide à l'emploi pour un entretien par téléphone ou en personne. Pour m'inscrire, je dois présenter une pièce d'identité avec une photo et fournir mon numéro d'assurance sociale et l'un des documents suivants à titre de preuve de mon statut d'immigration : confirmation de résidence permanente (IMM 5292 ou IMM 5688); carte de résidente permanente ou de résident permanent; carte de citoyenneté canadienne; lettre précisant l'acceptation du statut de réfugié ou de réfugiée.
	J'apporte mon curriculum vitæ et, si possible une copie de mes diplômes et de l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, lors de la rencontre avec l'agente ou l'agent d'aide à l'emploi.
	La participation aux mesures et aux programmes d'Emploi- Québec est conditionnelle à l'approbation d'une agente ou d'un agent d'aide à l'emploi.
	Capsule vidéo : Le soutien pour l'intégration en emploi
Aut	tres ressources utiles :
	Réseau de l'action bénévole du Québec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Centre de référence du Grand Montréal

Répertoire des services de garde

Services Québec – S'installer au Québec

Système scolaire du Québec Immigrant Québec